

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| <b>Herausgeber:</b> | Société fribourgeoise d'éducation   |
| <b>Band:</b>        | 54 (1925)   |
| <b>Heft:</b>        | 10  |
| <b>Rubrik:</b>      | Assemblée de la Société fribourgeoise d'éducation à Châtel-Saint-Denis, le 4 juin 1925        |

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Assemblée de la Société Fribourgeoise d'Education

A CHATEL-SAINT-DENIS, LE 4 JUIN 1925

---

Parti en 1923, le train qui devait amener les membres de la Société Fribourgeoise d'Education à Châtel, est enfin arrivé à destination. — Erreur d'aguillage, fausse manœuvre, renâclement des voyageurs, nous a dit le chef de train. — Malgré ce contretemps, notre association a retrouvé son activité, mais disons cependant qu'il est regrettable de constater que tant de ses membres sont restés en dehors de cette manifestation si importante et si réussie.

Aux 214 participants, venus surtout de la Veveyse, de la Gruyère et de la Glâne, la gracieuse cité veveysanne a préparé un accueil charmant.

Quand Monsieur le Soleil eut jeté sur les Alpes l'étincelant manteau de lumière, on a pu voir s'échapper du brouillard qui traînait sur la plaine un long et lent convoi dérouler ses anneaux. Puis, ce fut, sur le quai, soudain, grande liesse. Les trompettes sonores chantent sous le ciel bleu ; Châtel envoie vers nous ses gentes damoiselles, les bras chargés de fleurs, dont chacun s'empresse de se parer !

La « Lyre », maintenant, s'ébranle ; le cortège se forme et se déroule gaiement à travers la cité. Les enfants des écoles sont en fête ; les groupes des fillettes en blanc et bleu, en blanc et noir, en blanc et rouge, les gracieuses Veveysannes aux costumes d'antan, passent en souriant ; l'état-major des invités précède les bataillons des districts et c'est plaisir de revoir enfin la Société d'Education reprendre sa tradition.

Bientôt, dans la splendide église gothique, se déroule l'impressionnante et toujours réconfortante cérémonie de l'office pour les membres défunts. On voudrait parler longuement de ce sanctuaire dont Châtel a droit d'être fier. Tout y est remarquable : voûtes et chapiteaux, colonnes et vitraux ; socles et contreforts en marbre du pays ; autels et statues, chaire, décos. Et dans la tour monumentale, l'harmonie de cloches superbes s'ajoute à la solennité du culte. Tout est grave et invite au vrai recueillement. A l'autel, M. l'abbé Kolly, le nouveau curé de Châtel, bien connu pour son amour du chant sacré, célèbre le saint sacrifice. Il est assisté de M. l'abbé Fischer, directeur de l'Ecole secondaire, et de M. le vicaire Pache. Un beau groupe de maîtres du IX<sup>me</sup> arrondissement exécute, sous la direction de M. Marcel Renevey, organiste, l'excellente messe de *Requiem* de M. l'abbé Bovet. Le maestro lui-même est à l'orgue ; la brillante exécution de ce jour mérite les plus vifs éloges. Propreté harmonique, netteté, soin, habile direction, ont rendu à la messe toute sa valeur. Le merveilleux accompagnement du compositeur a relevé à souhait les plus belles pièces. Formons le vœu de voir bientôt le *Requiem* de M. Bovet au répertoire de tous nos groupes céiliens.

Pourquoi donc sommes-nous si peu enthousiastes pour assurer le succès plus complet encore de nos réunions cantonales ? Pouvons-nous mieux honorer la mémoire de nos collègues défunts qu'en faisant acte de solidarité, de foi, de sympathie, lors de la fête bisannuelle ?

Cher *Bulletin*, dites-nous plus souvent la nécessité de l'union, de l'effort, du respect des bonnes traditions !

Dans la petite ville coquettement, aimablement pavoisée, les congressistes se retrouvent ; sur la terrasse de l'église qui se vide, de joyeuses exclamations retentissent. N'est-il pas doux au cœur ce revoir impressionnant, dans l'idyllique paysage alpestre et dans la splendeur d'un matin d'été ? Pareille aux fleurs dont s'émaillent les monts, l'amitié reprend vie ; elle éclôt dans les âmes, elle rayonne autour des visages contents. Les yeux cherchent les yeux pour y lire avec délice les nouvelles du cœur.

Que vient-on faire à Châtel ? Prier d'abord, puisque c'est à Dieu qu'il faut, avant tout, rendre hommage. Quel beau geste au seuil d'une journée, que celui de ces hommes que ne contamine pas le grossier matérialisme d'un siècle sensuel, qui savent courber le front devant l'idéal sublime de leur foi catholique.

Quand on a goûté la bienfaisance sereine de la prière, on se livre à un non moins bienfaisant travail intellectuel. Il y a un édifice à reconstruire ; un habile architecte en a tracé le plan, et chacun, à son tour, apportera sa pierre.

Dans le sous-sol de la Maison des œuvres, là même où des athlètes viennent ordinairement cultiver la Force et la Souplesse, nous allons, pour un instant, cultiver la Science et la Méthode !

Ici, regrettions une fois de plus les trop nombreuses abstentions.

M. le Dr Savoy, président cantonal, ouvre la séance de travail en adressant un chaleureux salut à toute l'assistance, aux invités en particulier. Il dit l'honneur suprême dont vient d'être investi l'un des deux patrons de la Société Fribourgeoise d'Education, saint Pierre Canisius. Plus que jamais, nous devons conserver à notre association son caractère essentiellement chrétien, en fidèles continuateurs de celui que l'Eglise vient de glorifier.

Un autre salut est adressé aux collaborateurs indispensables que sont les manuels scolaires. Plusieurs viennent de paraître et sont déjà très appréciés ; ce ne sont pas des créations hâtives et routinières ; ce sont des œuvres mûrement préparées, où l'on s'est efforcé de réaliser un heureux progrès. Il faut dire sans crainte que ces œuvres sont réussies, parce qu'elles ont été forgées par des praticiens de l'enseignement primaire.

La Caisse de notre Société, prudemment gérée par M. Progin, secrétaire, a bénéficié du long intervalle qui s'est écoulé entre les deux fêtes. Les comptes sont lus et approuvés ; des remerciements sont justement adressés au Caissier.

Les fonctions du Président étant expirées et aucune proposition n'étant faite à ce sujet, M. le Dr A. Savoy est confirmé dans sa charge qu'il remplit d'une façon si courtoise et si distinguée.

Les membres du Comité cantonal sont, eux aussi, au terme de leur mandat. Aucun incident n'a marqué l'élection du nouveau Comité dont l'état paraîtra à la fin de notre compte rendu.

La liste nécrologique est, hélas, bien longue ; l'éloge particulier de chaque défunt nous demanderait une place dont nous ne disposons pas. N'oublions cependant jamais que la solidarité nous impose le grand devoir de prier pour ceux qui nous devancent dans l'éternité.

M. le Président annonce ensuite qu'une retraite sera organisée à Hauterive, du 20 au 24 juillet. Mgr Besson, notre évêque bien-aimé, a daigné accepter d'en être le prédicateur. L'intérêt particulier que Sa Grandeur porte à l'école, la sympathie qu'Elle manifeste si souvent à l'égard des éducateurs doivent nous engager à profiter de l'occasion qui nous est offerte d'entendre sa parole distinguée.

Un spectacle édifiant autant qu'artistique est réservé à ceux qui se rendront aux représentations du beau drame biblique du Dr Thurler, *Jésus et le Centenier*.

M. le Président n'a pas tort de recommander cette œuvre grandiose à notre attention.

La partie administrative est ainsi terminée. M. le Dr Savoy cède le fauteuil présidentiel à M. l'inspecteur Currat, auquel incombe la direction de la séance d'étude. Il faut enregistrer avec satisfaction le fait que la discussion du rapport a enfin repris la place à laquelle elle a droit.

Disons également que le sujet présenté à Châtel est du plus haut intérêt. Nous avons touché là, à un point capital de l'enseignement. Dieu veuille que la croisade en faveur du français, inaugurée le 4 juin, se poursuive pour le plus grand bien de l'école fribourgeoise.

En entendant les divers orateurs, leurs opinions et leurs appels réitérés en vue d'un meilleur enseignement de la langue maternelle, on a l'impression nette que le réveil du bon sens pédagogique a sonné pour la grande joie de ceux qui gémissaient de nos erreurs méthodologiques.

Le magistral rapport présenté par M. E. Coquoz, instituteur, à Fribourg, accompagné des observations auxquelles il a donné lieu à Châtel, devrait paraître en plaquette sous le titre que m'a soufflé mon ami « Zacarus » : *La belle défense de la langue française en pays de Fribourg*.

Or donc, après la lecture des conclusions que ponctuèrent de longs applaudissements, M. Bise, membre de la Commission des Etudes, ouvre les feux oratoires. Il faut, dit-il, rendre à la langue française l'importance qu'elle doit avoir. Le Comité a été heureusement inspiré en choisissant le sujet du rapport dont le réalisateur, M. Coquoz, est digne d'éloges pour la conscience avec laquelle il a élaboré son travail. La crise du français est générale. A quoi faut-il l'attribuer ? M. Bise y voit un effet de la tendance utilitaire d'une époque matérialiste. Les sciences positives ont envahi les programmes et la langue est reléguée à l'arrière-plan, alors qu'il y a cinquante ans, elle occupait la place d'honneur. Où sont maintenant les prix de français ? Que reste-t-il à l'école du temps consacré jadis à la rédaction ? Après une brève analyse des formes de la composition, l'orateur salue le patrimoine littéraire très remarquable que nous avons chez nous et rappelle que nous devons le conserver et l'accroître. Pourquoi ne l'étudierons-nous pas pour en tirer profit dans notre enseignement ?

Avant de passer aux autres observations, permettez que j'intercale une réflexion. Il va de soi que la présente discussion ne peut être utile qu'à ceux qui ont lu avec soin le rapport. Tous nous le possédons et tous nous devons en faire une étude approfondie, sans laquelle rien ne sert de discuter. — Après M. Bise, M. Léon Crausaz, instituteur, à Fribourg, nous fait part de ses impressions. Il a lu avec intérêt le travail du rapporteur ; il en a admiré l'esprit psychologique et méthodique ; il convient que la pauvreté du style est le résultat du manque d'exercices d'imitation ; il cite à l'appui de cette assertion le fait que la littérature française tout entière est née de l'imitation ; il note cependant la différence entre un écolier et un écrivain ; c'est un écolier que nous avons à former, d'où il résulte que le procédé de formation scolaire est plus simple, mais similaire. M. Crausaz ajoute que les modèles conformes au plan et renouvelés à chaque nouveau genre de rédaction sont de la bonne pédagogie.

M. Dessarzin, président de notre Caisse de retraite, me pardonnera de ne pas reproduire *in extenso* son observation à propos d'argot et de locutions vicieuses, car je dispenserai ainsi les indifférents de la lecture du très bon chap. (c), p. 19, du travail de M. Coquoz. A ce propos également, on a omis de rappeler le très intéressant travail paru en 1911 dans l'annuaire de l'Instruction publique de la Suisse romande et signé E. Dévaud.

Avec M. Sudan, nous entrons dans la pédagogie pratique de la composition. Ce jeune maître, qui, avec son collègue M. Pauly, s'occupe activement de questions méthodologiques, fait appel à l'expérience. Il affirme que la faiblesse de nos élèves en rédaction découle de notre tempérament trop peu expansif. Il préconise une mise en œuvre plus intense de nos modèles, de préparations. Citant l'exemple de la Belgique, il nous montre le travail de ses maîtres qui publient fréquemment le fruit de leurs observations pratiques. Il a certainement raison, et ce qu'il édite lui-même actuellement mérite notre appui.

M. Sudan a surtout apprécié les pages 34 et 35 du rapport, il attire notre attention sur le fait que l'on peut parfaitement aborder le genre descriptif et le genre narratif en même temps. Il signale l'écart existant entre la 2<sup>me</sup> et la 3<sup>me</sup> année d'école ; enfin, il rompt une lance en faveur du vocabulaire et de la correction.

Lorsque M. l'inspecteur Crausaz s'adresse à ses maîtres, c'est toujours avec la sûreté du praticien qu'il aborde son sujet. Il ne pouvait manquer d'être écouté et approuvé. Soigneux dans toutes ses conversations, il relève la place que doit tenir l'élocution dans la formation scolaire. Il nous fait part de la stupefaction qu'il a éprouvée en apprenant que quelqu'un avait jugé le vocabulaire inutile.

On n'apprend évidemment pas les mots pour les mots, mais il faut s'en servir d'une façon intelligente et méthodique. Ex. : Quelques mots sont imposés, écrits en marge du plan et introduits dans le travail.

La lecture reste l'un des plus puissants moyens de former le style. Le compte rendu qui oblige l'élève à changer les tournures, est un exercice précieux. On en peut dire autant de toute reproduction écrite, ce qui offre de plus l'avantage d'occuper utilement un cours dans les classes à tous les degrés.

Quant à l'intuition, nul n'ose en contester la nécessité.

L'exposé de M. Crausaz est suivi, un peu plus tard, d'un complément attendu avec impatience et souligné par d'unanimes applaudissements.

Il s'agit de la correction. Autrefois, l'encre rouge coulait à flots ; le maître passait un temps interminable à un contrôle souvent inefficace. Ce système n'est pas admissible, car l'élève doit chercher et redresser ses fautes lui-même. De là, l'emploi d'un procédé plus logique dont le maître aura soin de varier l'application afin d'éviter la routine et la monotonie. (Voyez p. 33 du rapport.)

C'est probablement aussi pour varier le menu oratoire que M. Progin, maître à Châtel, renforce l'observation de M. Crausaz et déclame une ode presque lyrique à la louange des caractères mobiles. Le syllabaire Marchand est passé au crible de la critique ; il ne s'en tire pas sans quelque égratignure. Il est dommage, M<sup>me</sup> Valentine, que vous n'ayez pas adjoint à votre petit livre des caractères mobiles ; vous eussiez satisfait vos mobiles collègues !

Pour tenir compagnie à M. Progin, M. Marro affirme qu'il y a trop peu de mots dans le syllabaire ; il doit en dicter beaucoup dès le début ; il voudrait posséder des textes où la phonétique ait la première place ?...

Cet intermède nous vaut une mise au point par M. le Dr Dévaud, directeur de l'Ecole normale ; il prend la défense du syllabaire de M<sup>me</sup> Marchand et du nouveau livre de lecture du second degré. Nous avons de bons manuels, de bons procédés, de bons guides ; il n'est pas bon de faire le procès de nos organisations scolaires en les comparant avec ce qui se fait au dehors.

Passant au rapport, M. le Directeur nous dit combien ce travail est riche d'idées et de suggestions utiles. Quant aux vocabulaires, ce n'est pas avec des colonnes de mots que nous les réaliserons. Le fléchissement de la langue pro-

vient d'une baisse de l'attention ; or, l'attention est affaire de volonté, de caractère et c'est la discipline de soi-même qui est en défaut. L'éducation morale vient ici en aide à la formation intellectuelle. M. Dévaud remarque que nos programmes pèchent en ce qui concerne la quantité des matières ; en rédaction la faute est plus grave qu'ailleurs, car on va *crescendo* en exigences et *decrescendo* en heures de travail.

La première année doit porter son effort principal sur les exercices d'élocution et de phraséologie qui se continueront en deuxième, et ce n'est qu'en troisième que l'on devrait aborder la rédaction proprement dite. Ce que l'on demande actuellement du cours moyen est au-dessus de la portée des élèves de ce cours et suffirait au degré supérieur. N'oublions pas, enfin, que seule une méthode continue, rigoureuse et persévérande donnera des résultats sérieux.

M. le Directeur ne veut pas terminer son exposé sans remercier tous ceux qui travaillent avec dévouement au progrès de l'école. Toute publication utile honore notre corporation ; c'est justice de remercier les auteurs des divers travaux et articles parus.

M. F. Barbey, inspecteur de l'enseignement secondaire, est une autorité incontestable en matière pédagogique. Sa longue expérience de l'école et sa haute culture littéraire lui font voir nos problèmes scolaires sous un angle qui parfois nous échappe. Il pense que la lecture n'est pas encore assez soignée et il est en cela de l'avis de M. l'inspecteur Crausaz. Mais il insiste sur un point dont l'importance ne saurait être contestée, c'est l'interprétation des textes. Les Fables de La Fontaine, ces chefs-d'œuvre de la littérature, sont bien propres à former l'esprit français. M. Barbey corrobore l'observation de M. Bise et demande qu'on en tire parti. Tant de beautés littéraires restent ignorées. N'est-il pas souverainement déplorable de voir toute la sollicitude de nos jeunes gens se reporter sur les moyens de sport et de locomotion ? Remettons en honneur l'étude systématique des textes choisis, et nous retrouverons les qualités de style et l'aisance d'expression qui nous font défaut. M. Barbey signale à l'attention spéciale de l'auditoire l'effort qui a été fait à ce point de vue dans l'édition du degré moyen. On a tenu compte de la valeur du modèle et de la difficulté de l'analyse. Sans doute, on a crié à la destruction du livre unique ; un Fribourgeois authentique a jeté le cri d'alarme et tiré sur la commission du nouveau livre. — Tranquillisons-nous, la poudre de ce Nemrod ne vaut plus rien ! (Que M. le Chef de service me pardonne cette dernière réflexion qui n'est pas de lui, et qu'il soit remercié pour sa clairvoyante intervention dans notre discussion.)

Et maintenant, lecteur, vous dites : Est-ce que c'est tout ? Vous ne manquerez pas de trouver, cette fois, la séance bien longue et le banquet trop court. On reprocha au pauvre secrétaire de la fête de Bulle d'être presque muet sur le rapport du jour. On ne pourra, et de longtemps, m'accuser de la sorte.

C'est à M. Berset, inspecteur, de vous dire, à son tour, ce qu'il pense du rapport. L'une des causes de la faiblesse de nos élèves en rédaction consiste dans le manque d'occasions de parler et de parler correctement. Le patois, a-t-on dit, est un gros obstacle. Avouons que l'on ne parle correctement ni le français, ni le patois. Le milieu familial est défavorable au langage soigné, parce qu'on y observe le silence lorsqu'on devrait causer, qu'on y parle tous à la fois au lieu de se succéder dans la conversation. Au surplus, peu de parents corrigent les fautes de langage de leurs enfants, quand ils ne donnent pas eux-mêmes le plus déplorable exemple du mauvais parler.

Que doit faire l'école ? Réformer la conversation de la famille en y introduisant le goût du langage *correct*. Il faut, continue M. Berset, que le « bien

parler » devienne un point d'honneur entre écoliers. Tous les élèves d'une classe devraient, au moins une fois chaque jour, être appelés à prendre la parole. M. l'Inspecteur a fait une petite expérience au cours de ses examens. Une rédaction bien préparée par un plan détaillé, où toutes les idées étaient données et classées, a donné de bons résultats. Ceci prouverait que l'enfant manque moins de formes que d'idées. Enrichir la mémoire de matières, tel est donc le but à atteindre pour assurer le succès de notre enseignement en rédaction.

— Quelqu'un demande-t-il encore la parole ? A cette formule classique, M<sup>me</sup> Overney se lève : « Au nom de mes collègues institutrices, qui avons surtout la tâche d'apprendre à lire aux petits, je me fais un devoir de dire que le Syllabaire Marchand nous donne entière satisfaction dans notre enseignement ; je remercie donc et félicite M<sup>me</sup> Valentine du beau et bon travail qu'elle a fourni. » — Applaudissement général.

M. Currat réitère la traditionnelle question. La faim, cette maîtresse exigeante, ferme la bouche aux hésitants et signifie brutalement à l'assemblée que la séance doit se clore. M. le Président remercie les orateurs ; il fait rendre un hommage officiel à M<sup>me</sup> Marchand ; il promet que les conclusions du rapport seront revues et condensées et de tenir compte des idées émises durant la discussion. M. l'inspecteur Currat adresse, au nom de l'assemblée, une gerbe de félicitations au rapporteur dévoué et érudit que fut M. Coquoz. Ces félicitations vont aussi aux collaborateurs des districts. La séance est donc terminée, celle du moins où l'on discuta de l'enseignement, de la composition

Nous parlerons plus tard du travail discuté à la salle du Tribunal : le *Rôle social de l'Instituteur*. Je vous avoue que je n'ai pas approuvé, quant à moi, l'idée d'une double séance, parce que le rapport de M. Coquoz était trop important et trop actuel pour que tout le monde n'en tirât pas profit. Combien plus imposante eût été une seule réunion où tout le monde eût discuté les mêmes conclusions, pris les mêmes décisions. Cela soit dit sans ôter à la réunion, dont nous allons parler, sa haute valeur et son opportunité.

Ayant compté les mots fort nombreux alignés en ces pages, Monsieur le Rédacteur me dit : Il est sage de laisser reposer nos esprits fatigués. Pour décrire un banquet, il faut avoir dîné ; nous vous reviendrons donc, chers lecteurs, sans tarder, non avec des arguments, mais avec des chansons.

Torny-le-Grand, juin 1925.

L. PILLONNEL.

## BIBLIOGRAPHIES

*Etudes*, revue catholique d'intérêt général, 5, Place Mithouard, Paris, VII<sup>me</sup> ; abon. pour la Suisse, un an : 45 fr. ; six mois : 23 fr. (argent français).

5 juin. — P. Dudon : Jean-Eudes et Jean-Marie Vianney. — A. Décout : Deux humanismes. — P.-X. Mertens : Siège et martyre d'une petite chrétienté chinoise. — V. Pomel : Anatole France (suite). — P. Lhande : Un curé de vaudeville. — H. Gauthier : Spectroscopie et structure de la matière. — Y. de la Brière : Chronique du mouvement religieux.

20 juin. — J. Lebreton : La philosophie religieuse au stoïcisme. — A. Décout : Deux humanismes (suite). — L. de Grandmaison : Le style oral et la psychologie linguistique. — L. Jalabert : Ossendouski. — R. Salomé : Chronique dramatique. — L. de Mondadon : M<sup>me</sup> de Girardin. — E. Rigaud : Le Congrès de la Famille au Caire. — Revue des Livres.